

## LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Observations et recommandations en date de novembre 1975

Commentaires de la Monnaie en date de mai 1976, du 30 avril 1977 et du 5 mai 1978

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL EN DATE DE NOVEMBRE 1975	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DE MAI 1976	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 30 AVRIL 1977	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 5 MAI 1978
<p>Lorsque la Monnaie soumissionne pour des contrats numismatiques avec l'étranger, elle n'établit pas des prévisions détaillées du coût des matériaux de production et de traitement, de même que des coûts indirects connexes. La Monnaie utilise un taux fixe pour chaque type de monnaie, bien que le nombre de traitements puisse varier d'un contrat à l'autre.</p> <p>e Les prévisions et les soumissions des contrats avec l'étranger devraient être établies à partir d'une facturation détaillée des matériaux et à partir des opérations artistiques, de production et de distribution nécessaires pour remplir les clauses du contrat.</p>	<p>Recommandation acceptée.</p>	<p>Une politique et des procédures appropriées ont été appliquées à ce sujet. Aucune autre intervention n'est jugée nécessaire.</p>	<p>Terminé.</p>
<p><u>STOCKS - FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS</u></p> <p>La Monnaie contrôle des quantités matérielles de la plupart des huit à dix mille articles organiques en stock, mais elle tient des registres selon un système d'évaluation des stocks ABC pour fins de comptabilité des prix de revient. Bien que cette méthode de comptabilité des stocks soit valable, certains illogismes dans l'application qu'en fait la Monnaie compromettent sérieusement la crédibilité du système.</p>			